



Professeurs stagiaires langue-lettres

Carnet annuel de suivi de stage

A destination des tuteurs et des stagiaires

Formateur INSPé

M. David Durant – 06 79 91 78 31 – david-bernard.durant@ac-montpellier.fr

PFA

Mme Mireille Maurin-Goetz – 06 83 39 97 40 – mireille.maurin-goetz@ac-montpellier.fr

Inspection :

- C. Gil – chrislaine.gil@ac-montpellier.fr
- F. Moreau Louâtre – florence.moreau-louapre@ac-montpellier.fr

**Récapitulatif des rencontres tuteurs-stagiaires
durant l'année scolaire**

Période		Tuteur		Stagiaire	
Nom Prénom					
Etablissement					
Date	Observation du tuteur	Observation du FSTG	Autre modalité de travail (réunions...) A préciser	Thèmes abordés (didactique, pédagogique, professionnel).	

Remarques :

Pour les observations de séances, nous vous recommandons de choisir un ou deux axes (stratégie choisie, mise en activité des élèves, gestion de la classe, gestion de la parole des élèves, rituels mis en place, différenciation...).

Fiche d'aide à l'observation d'une séance

Date et heure de la visite :	Classe observée :
-------------------------------------	--------------------------

L'analyse de la visite s'appuie sur le référentiel des compétences professionnelles dans la mesure où elles peuvent être appréciées dans les activités de préparation de la classe, mise en œuvre des situations d'enseignement et analyse de la pratique :

- P1 - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- P3 - Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- P4 - Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- P5 - Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

=====

1. Faire partager les valeurs de la République
2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
4. Prendre en compte la diversité des élèves
5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
7. Maîtriser la langue française à des fins de communication
8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
10. Coopérer au sein d'une équipe
11. Contribuer à l'action de la communauté éducative
12. Coopérer avec les parents d'élèves
13. Coopérer avec les partenaires de l'école
14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

DESCRIPTION DE LA SEANCE
avec activité langagière dominante, objectifs et domaine/contexte du programme visé.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

I-Préparer la classe

- Planifier ses enseignements sur la durée
- Définir des objectifs d'apprentissage en conformité avec les programmes
- Concevoir des situations d'apprentissages intégrées dans un projet, une progression
- Définir les tâches proposées aux élèves
- Concevoir des situations d'évaluation
- Prévoir des alternances dans les modalités de travail

Réussites :

Difficultés et conseils :

II-Conduire la classe

- Gérer le temps et espace
- Communiquer dans la classe, maîtriser la langue (orale, écrite)
- Délivrer les consignes
- Rendre les élèves autonomes
- Favoriser l'interaction entre élèves
- Utiliser les outils numériques

Réussites :

Difficultés et conseils :

III-Mettre en œuvre des situations d'enseignement

- Maîtriser la relation pédagogique et l'exercice de l'autorité
- Mettre en activité les élèves et réguler leur travail, concevoir des évaluations et remédier
- Adapter les formes d'intervention et de communication aux types de situations et d'activités prévues
- Adapter les modalités pédagogiques à la diversité des élèves (différencier), prendre en charge les difficultés

Réussites :

Difficultés et conseils :

IV-Entrer dans une démarche d'analyse de sa pratique professionnelle

- Être capable de percevoir et d'analyser les décalages entre les objectifs visés et ceux effectivement atteints
- Savoir analyser les comportements des élèves (attitudes, obstacles rencontrés)
- Être capable d'adopter une posture réflexive

Réussites :

Difficultés et conseils :

V-LES INCONTOURNABLES D'UNE SÉANCE

Les incontournables	Les étapes	fait/non fait
Prendre sa classe en main	1/ Accueillir les élèves 2/ Faire l'appel 3/ Inscrire la leçon dans « l'historicité » du cycle ou de la séquence	
Présenter une situation d'apprentissage	1/ Placer les élèves en situation d'écoute 2/ Délivrer les consignes à la classe 3/ Juger de la compréhension des consignes 4/ Lancer l'activité 5/ Stopper le travail des élèves	
Accompagner les élèves en action / conduire la classe	1/ Mettre en pratique la situation présentée 2/ Aider à la mise en pratique des élèves 3/ Aider à l'apprentissage des élèves (répétitions, entraide) 4/ Soutenir les élèves dans leur apprentissage (motiver, solliciter, discuter, encourager) 5/ Reformuler 6/ Envisager la trace écrite/bilan de la séance par les élèves	
Réguler son action	1/ Intervenir pour mieux accompagner les élèves 2/ Adapter ce qui a été planifié à la situation de classe	

VI-LES INCONTOURNABLES D'UN ENTRETIEN

Les incontournables	Les étapes
<p align="center">Faire un bilan de la leçon</p>	<p>1/ Relever les points positifs</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
	<p>2/ Repérer les principaux points de distorsion entre le planifié et le réalisé</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
	<p>3/ Envisager ces éléments du point de vue de son enseignement / de l'activité des élèves</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
	<p>4/ Identifier des axes de progrès pour la prochaine séance d'observation</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

Textes réglementaires :

- Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1er juillet 2013).
- Compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier (arrêté du 12 mai 2010/ circulaire n° 2010-105 du 13 juillet 2010).
- Outil d'accompagnement des degrés d'acquisition des compétences à l'entrée dans le métier (fiche 14 annexée à la note de service n° 2015-055 du 17 mars 2015).
- Arrêté du 22 août 2014 fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation de certains personnels de l'éducation de l'enseignement du second degré stagiaires.
- Note de service n°2015-055 du 17.03.2015 régissant les modalités d'évaluation du stagiaire et de titularisation des personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public.
- Année scolaire 20_21 : arrêté du 28 août 20 fixant les modalités complémentaires d'évaluation et de titularisation de certains personnels relevant du ministère chargé de l'éducation lauréats de la session 20 des concours.

A consulter également le dossier d'accompagnement de l'INSPé : *dossier d'accompagnement et d'évaluation du stage en responsabilité des professeurs du secondaire et des conseillers principaux d'éducation stagiaires*